



AMAPP DU GEVAUDAN

ASSEMBLEE GENERALE - MARDI 25 JANVIER 2011

AVANT-PROPOS

L'AG DE L'AMAPP du Gévaudan a le plaisir d'accueillir trois étudiantes de l'IUP de Mende. Celles-ci proposent à l'AMAPP de participer le 23 Février 2011 à une journée qu'elles organisent ayant pour thème « Bien-être et Art de vivre ». L'objet de cette animation s'axera autour de deux thématiques : la relaxation et l'alimentation.

Dans le cadre de la relaxation, une initiation au Taï Chi Chuan sera proposée dans la première partie de la matinée. Ensuite une information sur les AMAPP sera proposée aux participants. La présence de l'AMAPP du Gévaudan se concrétisera par une présentation de l'Association suivie d'une dégustation de produits achetés aux producteurs. N'étant pas un jour de grand marché, il semble difficile de faire venir les producteurs à Mende à cette occasion. Plusieurs adhérents se proposent de participer à cette matinée ainsi qu'Alexis AMARGER pour la production de viande bovine.

Concernant les produits proposés à la dégustation, il est suggéré de placer une boîte pour dons et participation volontaires. L'info au public se fera par le biais de flyers, dans la Presse et aux cours de Taï Chi Chuan.

1. Rapport moral et d'activité

Après trois ans de fonctionnement, il apparaît déjà que le Conseil d'Administration connaît peu les adhérents de l'AMAPP. Au nombre de 70 en 2010, dont 14 paysans, seulement 40 familles sont à jour de leur cotisation pour 2011. Sarah MARSAN, Présidente, tient à rappeler que l'AMAPP n'est pas un marché bio de plus, que derrière l'adhésion il y a un engagement de chacun, un engagement de solidarité.

L'année 2010 a été une fois de plus très riche en événements et en animations. L'AMAPP est de plus en plus sollicitée pour participer à des actions, des journées thématiques sur tout le département.

Si l'intérêt n'est remis en cause, c'est la présence et l'investissement des adhérents qui posent problème. Souvent la participation à ces événements repose principalement sur les membres du Conseil d'Administration.

Les événements internes permettent de dresser un bilan très positif.

- Le **repas de l'Equinoxe** a été caractérisé cette année par l'abondance de desserts.
- La réunion **Producteurs - Conseil d'Administration** permet de faire le point
- La mise en place du **point Info** sur le marché
- Le nouveau **site Internet**
- Les deux journées d'aide au **montage des serres** à Balsièges caractérisées par une forte mobilisation
- La mobilisation autour de la collecte de produits et de jouets au profit de

l'Association **RESF** (Réseau Education Sans Frontière)

- Et surtout : la parution de notre journal d'info : « **La Main au Panier** »
- Seul point négatif: les **journées portes ouvertes** à la Ferme « La Clé des Champs » et au GAEC « Emilian » ont du être annulées, faute de participants. Quelle en est la raison, sachant que la précédente journée au GAEC « Amarger » avait connu un réel succès ?

Forte présence de l'AMAPP lors des événements externes :

- Foire bio de **la Cardabelle** : La question est soulevée de savoir si l'AMAPP a vraiment sa place sur une foire devenue très mercantile, voire ésotérique sachant que la participation coûte plus cher à l'AMAPP que ce qu'elle lui rapporte.
- Conférence organisée par la **Chambre d'Agriculture**
- Présence à la journée « **Du local dans l'assiette** »
- Participation à la journée de l'**Economie Sociale et Solidaire**
- Parution de nombreux articles dans la **Presse**
- Absence au **forum des associations**, due à un simple oubli d'inscription
- Désistement au **Festival de la Soupe** en raison des conditions météorologiques.

Concernant les paysans, on note plusieurs événements et questionnements:

- **Maraîchage** : l'engagement s'étend sur la saison de production, même s'il apparaît difficile pour les consomm'acteurs de prévoir leur commande sur 9 mois. Le mode de distribution mis en place en 2010 semble rendre la prise des paniers plus facile. Le nombre de paniers s'est étonnamment réduit (en moyenne 20). Cela ne peut suffire pour permettre au maraîcher de vivre. La demande en fruits et légumes était pourtant forte lors de la création de l'AMAPP. La saison hivernale implique une réduction des variétés de légumes et cela fait partie de l'engagement initial.
- **Fromage de chèvre** : entrée de la ferme de Malhaussette : le système de paniers ne convient pas au producteur.
- **Herbes de Margeride** : aux tisanes et herbes s'ajouteront les sirops et confits de plantes, autrefois proposés par Mathilde Lucain qui a cessé ses livraisons et son contrat avec l'AMAPP.
- **Produits laitiers de brebis** : Cécile Dolez quitte le GAEC de Rieisse. La ferme souhaite continuer mais cela impose d'effectuer une nouvelle visite de l'exploitation.
- **Oeufs** : Sébastien Weder a connu maints problèmes sur l'année 2010. L'AMAPP propose de faire le point avec lui en Juin 2011. En attendant, le relais est pris par la ferme de Saint Martin de Boubaux qui produit des œufs bio. A l'instar du lait et des légumes d'hiver, les oeufs sont livrés tous les 15 jours.
- **Lait de vache** : désormais la livraison se fera une semaine sur deux. La diminution des commandes pose question.

L'activité 2010 a donc été forte en événementiels et engage à la poursuite d'une réflexion afin de garantir le respect des fondamentaux de notre Association.

Le rapport moral et d'activité est voté à l'unanimité.

2. Rapport financier

Armand SEBELIN présente le compte de résultat de l'année 2010.

PRODUITS	
ADHESIONS	1085,00
1 adhésion 2009/2010 (30 €)	30,00
56 adhésions 2009/2010 (15 €)	840,00
2 adhésions 2009/2010 (10 €)	20,00
11 adhésions 2010/2011 (15 €)	165,00
3 adhésions 2010/2011 (10 €)	30,00
DIVERS	140,00
C.G (Concours sem. ss déchets)	140,00
TOTAL	1 225,00

Solde banque au 31/12/2010	810,75
----------------------------	---------------

Solde au 31/12/2010	813,45
----------------------------	---------------

DEPENSES	
DENREES	97,45
Achat de denrées (A.G., renc. prod.,...)	97,45
SECRETARIAT	123,06
Affranchissements	61,20
Photocopies	61,86
COMMUNICATION	9,80
Papeterie	9,80
MATERIEL	99,60
Achat tréteaux	27,60
Location Protentes	72,00
ASSURANCES	84,41
MAIF	84,41
AIDE	200,00
Don « La Pensée Sauvage » - L. Savajols	200,00
ADHESIONS	33,00
Ass. « Eau de Roche » (Cardabelle)	33,00
DIVERS	15,00
Remb. adhésion	15,00
TOTAL	662,32

Au 31/12/2010, avec un compte de produit s'élevant à 1225 € pour un compte de charges à 662,32 €, le solde est créditeur de 813,45 €. Cette somme pourra permettre d'envisager des aides éventuelles aux producteurs mais aussi la location ou l'achat de matériel pour les marchés, les journées en extérieur. La question est posée de savoir si l'AMAPP doit déposer une demande de subvention à la Ville de Mende pour développer un support de communication. Cela permettrait d'informer des adhérents potentiels notamment dans les grandes administrations.

Armand SEBELIN indique par ailleurs que l'AMAPP du Gévaudan n'est pas référencée au plan national car notre fonctionnement ne correspond pas au cadre des AMAPP fondées sur le principe d'une AMAPP pour 1 producteur. Les AMAP traditionnelles s'écrivent avec un seul P, d'où des confusions avec notre AMAPP.

Le rapport financier est voté à l'unanimité

3. Conseil d'Administration

Cette année le Conseil d'Administration présente 5 postes à renouveler pour 3 ans et un poste pour un an du à la démission de Sarah MARSAN.

Trois adhérentes souhaitent intégrer le Conseil d'Administration :

- Patricia GOUTORBE pour 1 an
- Carol FRECHE et Corinna MORVAN pour 3 ans

Le Conseil d'Administration compte 18 membres pour 2011.

2010	renouv. 2011	renouv. 2012	renouv. 2013	renouv. 2014
AZEMA Guillaume	ROGER Nathalie (*) / Muriel PASCAL(**)	GAILLARD Caroline	AZEMA Guillaume	PASCAL Muriel (*)
LAMETH Arnaud	SEBELIN Armand	FUMEL Hervé	LAMETH Arnaud	SEBELIN Armand
KOŁODZIEJCZAK Laure	LHUILIER Claude	AMARGER Alexis (*)	KOŁODZIEJCZAK Laure	LHUILIER Claude
	FUMEL Chrystelle	MARSAN Sarah/ GOUTORBE Patricia (***)	BONNARDEL J.-Noël (*)	FUMEL Chrystelle
	LASCARAY Cyril	REGENT Estelle	VAN DE VELDE Séverine	LASCARAY Cyril
			MORVAN Corina	FRECHE Carol

(*) Producteurs

** Muriel PASCAL est élue pour un an en 2010 en remplacement de Nathalie ROGER, démissionnaire

*** Patricia GOUTORBE est élue pour un an en 2011 en remplacement de Sarah MARSAN, démissionnaire.

Corinna MORVAN et Carol FRECHE ont intégré le C.A. à l'A.G. du 25.01.2011

Le C.A. sera convoqué prochainement pour élire son nouveau bureau.

4. Projets 2011

- La participation aux manifestations 2010 sera renouvelée pour 2011. Un appel aux bonnes volontés sera réitéré pour :
 - participer aux journées
 - effectuer les **visites des fermes**
- Révision du **Règlement Intérieur**
- Mise en place de **référénts** : afin de disposer de données objectives permettant d'avoir une lisibilité de l'évolution de l'AMAPP, il est proposé de nommer un adhérent volontaire auprès de chaque producteur. La mission consistera à effectuer lors de chaque marché un relevé des commandes. Ces relevés permettront d'avoir un suivi réel des commandes tant sur le plan de la régularité que de la quantité. Ces relevés étant nominatifs, l'accord des adhérents sera demandé. L'objectif est de connaître et d'analyser les raisons des fluctuations des commandes sur l'année.
- Mise en place d'un tableau des **responsables de marché** : Il est rappelé aux adhérents que l'engagement concerne également la prise de responsabilité d'un marché, une fois dans l'année.
- **Communication** :
 - interne : un questionnaire de satisfaction est remis aux adhérents pour apprécier au mieux leur engagement au sein de l'AMAPP. Il permettra aux membres du CA de

faire évoluer l'association en prenant en compte les remarques pertinentes de chacun.

- Externe: Interview le mardi 15 Février 2011 par la radio « Eaux Vives ». Alexis, Armand et Sarah se proposent de participer à cette interview.

5. Questions diverses

- Une adhérente demande si les livraisons pourraient s'effectuer au sein des services administratifs ; cela permettrait de gagner des adhérents. Il est rappelé que l'un des objectifs de l'AMAPP est de mettre en relation les consomm'acteurs et les producteurs, ce qui se fait impérativement sur le marché.
- Une adhérente demande s'il est possible de retirer le panier de légumes le vendredi soir sur le point de vente de Balsièges. Là encore il est rappelé que le point de rencontre est celui du marché et qu'en cas de difficulté il est possible de faire appel à un adhérent qui peut retirer le panier sur le marché.
- Une question est posée concernant le projet d'ouverture d'une boutique paysanne sur Mende. Certains producteurs informent qu'ils seront concernés si ce projet voit le jour. Une réflexion sera alors engagée le moment venu.

L'Assemblée Générale 2011 de l'AMAPP du Gévaudan
se termine autour d'un moment de convivialité.

Arnaud LAMETH
Secrétaire-Adjoint